



Listen to this article

Que le juste me frappe, ce me sera une faveur; et qu'il me réprimande, ce me sera un baume excellent, il ne blessera point ma tête. — Ps. 141 :5. (Martin.)

Les Ecritures emploient le mot juste dans deux sens différents. L'un, signifie la *justice absolue*, comme dans ces mots : « *il n'y a point de juste, pas même un seul* ». Rom. 3: 10.) Le texte que nous considérons, indique que notre Seigneur Jésus est le juste qui frappe. Dans ce cas, naturellement, les châtiments viennent du Seigneur et celui qui est châtié doit les recevoir avec appréciation, sachant que la sagesse, la justice et l'amour de Dieu sont d'accord pour une telle réprimande. Dans un autre sens, le mot juste peut s'appliquer à des humains. Les Ecritures parlent de différentes personnes, comme si elles étaient justes, non parce qu'elles sont parfaites, mais parce qu'elles sont justes en intention, en volonté et manifestent dans leur conduite l'Esprit de Dieu, l'esprit de justice.

Dans ce dernier usage du mot juste, notre texte semble signifier que tous ceux qui font partie du peuple du Seigneur doivent être capables d'adresser des réprimandes et d'infliger des corrections d'une manière juste, qui peut aider ceux qui en ont besoin pour leur bien et cela d'une façon telle, que la réprimande apporte une consolation, une bénédiction et un rafraîchissement; en un mot, qu'elle soit comme un baume doux et excellent dont le parfum se prolongerait pendant des heures. Ayant une telle pensée, il y a là une leçon précieuse à apprendre. Tout d'abord, nous devons être de ceux qui reçoivent les corrections comme venant de la part du Seigneur et qui sont heureux d'être ramenés dans le droit chemin, si nous en avons dévié de quelque manière. En second lieu, nous devons être de ceux qui reconnaissent que, si une réprimande est nécessaire, elle doit être faite sans blesser, d'une façon spirituelle, édifiante et rafraîchissante.

Pour atteindre ce but, il est indispensable que la réprimande soit sympathique. Nous nous souviendrons que tous les membres du peuple du Seigneur font partie de la race déchue selon la chair, mais qu'ils sont de nouvelles créatures en Christ, et dès lors, qu'ils doivent posséder l'esprit du Seigneur et le désir de le glorifier. Quiconque, parmi les frères, fait une

réprimande, doit, d'après ce que nous venons de dire, s'assurer que la personne à réprimander n'a pas de mauvaises intentions; elle doit lui expliquer avec bonté, aussi doucement que possible quels sont les faits litigieux. Un reproche ne doit pas être fait subitement, mais il appartient à la personne qui l'adresse de juger et de choisir le moment le plus convenable; et elle doit le faire comme de la part du Seigneur. Celui qui est juste pour réprimander autrui de cette manière, agira après un examen judicieux, après avoir prié et recherché la meilleure façon possible de venir en aide au frère ou à la sœur. Si toutes les réprimandes étaient faites dans de telles conditions nous supposons qu'elles seraient beaucoup plus salutaires qu'elles ne le sont habituellement.

UN REPROCHE QUI BLESSE EST INJUSTE

L'expression « il ne blessera point ma tête », signifie que le reproche ne doit pas être blessant, ni froissant, mais qu'il doit être une onction, une bénédiction. Si l'on brisait la tête d'une personne, on la tuerait, Les justes ne sont pas au monde dans le but de faire du mal aux autres, mais dans le but de leur faire du bien. Ceux qui blessent les autres sont injustes à un certain degré. Ceux qui critiquent et font des reproches, etc., qui peuvent produire un effet blessant sur les autres ne sont pas justes; ils devraient apprendre à régler convenablement leurs critiques, ils devraient savoir que l'exhortation de l'apôtre «*reprends, censure, exhorte, etc.* » (2 Tim. 4: 2), n'est pas faite pour tous les membres du peuple de Dieu, mais pour Timothée qui fut un ancien. Il n'y a que ceux qui agissent de cette manière qui doivent être choisis comme anciens, ceux qui sont des hommes modérés, qui ont du tact, qui ont appris à se gouverner, ainsi qu'à gouverner leur langue afin de ne point blesser, qui emploient la réprimande d'une manière salutaire, pour aider la personne intéressée à se rapprocher davantage du Seigneur et l'encourager efficacement.

NE RÉPRIMANDE PAS RUDEMENT UN VIEILLARD

Quand Saint Paul écrivit à Timothée de ne pas reprendre durement un vieillard, mais de le traiter comme un père, l'Apôtre ne veut pas dire un ancien de la congrégation, mais une personne plus âgée que lui. Ne reprends pas une personne plus âgée que toi, traite-là comme un père, de même, les femmes âgées comme des mères, les jeunes gens comme des frères, les jeunes femmes comme des sœurs. En d'autres termes, un ancien n'est pas établi dans l'Eglise pour s'imposer, ou pour fouler aux pieds la liberté des autres. L'esprit de

bonté, de douceur, etc., tel est le caractère de l'Esprit saint. Si un ancien reprend dans un autre esprit que celui-là, il doit se souvenir que la personne réprimandée n'est pas un enfant, et ne doit pas être traitée comme un enfant, ni blâmée, ni dénoncée. Une conduite si peu sage dans l'administration d'un reproche est, naturellement, une cause féconde de difficultés.

Il ne serait pas sage, ni bon, ni aimable de la part d'une jeune personne de perdre patience vis-à-vis d'une personne âgée, laquelle, lui semble-t-il, devrait connaître certaine question et de lui dire: « Vous devriez connaître cela, je vous donnerai *une leçon* ». Ce genre d'esprit a suscité des difficultés en bien des occasions. La remarque de l'apôtre est tout à fait opposée à cette manière de voir et à une telle conduite; il exhorte à la bonté, à la douceur, à la considération de l'âge et à tout ce qui a rapport à ce sujet. Il est évident d'après différents passages des Ecritures, qu'il existait autrefois une sympathie familiale que nous ne rencontrons plus aujourd'hui, comme nous le montre les paroles de l'apôtre :« *Ne réprimande pas rudement le vieillard, mais exhorte-le comme un père, exhorte les jeunes gens comme des frères, les femmes âgées comme des mères, celles qui sont jeunes comme des sœurs.* » — I Tim. 5:1-2.

Aujourd'hui c'est la coutume d'être très poli avec les étrangers et très impoli envers ceux de sa propre famille; quelques-uns sont d'une politesse exagérée envers ceux du dehors et manquent de cette vertu envers ceux pour lesquels ils devraient avoir de la bonté, des paroles d'encouragement et de la sympathie. La même pensée semble ressortir de l'exhortation de « s'aimer comme des frères ». Mais aujourd'hui si vous désirez trouver de vrais, de réels amis, vous ne les trouverez pas souvent dans la même famille. A cet égard les progrès n'ont certainement pas été faits dans le sens de l'évolution. Le père,

31 Avril 1913

la mère, les frères, les sœurs doivent être traités avec considération, avec bonté, avec amour et ce principe doit être appliqué à la maison de la foi.

L'AMOUR NE FAIT POINT DE MAL AU PROCHAIN

En 2 Tim. 4 : 2, l'apôtre, comme un ministre de la grâce de Dieu, explique que l'assertion de l'Évangile peut comprendre trois traits (points saillants) : 1° la réprimande, 2° le reproche

3° l'exhortation; mais il est bon de mettre le peuple du Seigneur en garde contre l'emploi trop libéral des deux premiers traits. Pour réprimander d'une façon convenable, le cœur doit être rempli d'amour et de sympathie, autrement les réprimandes et reproches peuvent être sévères et faire plus de mal que de bien. Même quand le cœur est rempli d'amour, beaucoup de tact et d'intelligence sont nécessaires pour adresser une réprimande ou un reproche qui soit pour le bien de ceux qui en ont besoin. C'est pourquoi les enfants du Seigneur sont appelés à être « *prudents comme les serpents et simples comme les colombes* ». (Matth. 10:16.) L'exhortation est la meilleure méthode à employer pour la majorité des chrétiens. De même que les autres méthodes, elle doit avoir pour caractéristique la patience, la longanimité, l'amour fraternel.

QUAND LE PARDON EST CONVENABLE

« Prenez garde à vous-mêmes. Si ton frère a péché contre toi, réprimande-le et s'il se repent, pardonne-lui. Et si sept fois le jour il a péché contre toi et que sept fois le jour il retourne vers toi en disant : je me repens, tu lui pardonneras. » — Luc 17: 3-4.

Dieu ne nous pardonne pas nos péchés avant que nous ne les ayons reconnus et que nous ne lui en demandions le pardon. Notre Seigneur établit expressément la convenance d'attendre que ceux qui ont péché contre nous aient reconnu leurs fautes avant que nous leur exprimions notre plein pardon « *s'il retourne à toi en disant je me repens, tu lui pardonneras* »

Nous ne devons pas accepter une partie de la direction divine et en ignorer une autre. Nous ne devons pas dire que notre Seigneur prétend cela quand il dit : « pardonne-lui », ou qu'il ne prétend pas cela quand il dit « réprimande-le » s'il se repent pardonne-lui. Selon la majorité des chrétiens, il ne sera pas tout à fait nécessaire, cependant, d'insister sur la bienséance de la repentance, à moins qu'ils soient des transgresseurs dont le devoir est de se repentir. Bien des personnes sont portées à attendre pour pardonner que le pardon leur soit *demandé*.

NOUS DEVONS PASSER AU-DESSUS DES VÉTILLES

D'un autre côté, un avertissement est nécessaire. Le chrétien doit avoir des dispositions de cœur généreuses, aimantes, une imitation des dispositions du Père céleste. Dans les choses

insignifiantes il doit avoir beaucoup d'amour et de sympathie, afin de ne prendre aucune note des petites fautes, il doit agir de la même façon que Dieu agit avec nous pour l'amour de Christ, à moins que ces fautes ne soient commises avec connaissance et volontairement. Une règle semblable suivie parmi les chrétiens — une résolution ferme de ne plus reconnaître comme offense, ce qui n'a pas été fait dans le but d'offenser — serait en grande bénédiction pour tous et la meilleure règle pour devenir des ressemblances de Dieu. Les transgressions dont parle notre Seigneur ne se rapportent pas à des vétilles, à des choses de peu d'importance, ni à des soupçons, ni à des insultes imaginées, mais à des fautes positives commises contre nous, fautes susceptibles de preuves et pour lesquelles c'est notre devoir de faire doucement, aimablement, sagement et convenablement une certaine réprimande — une allusion au fait que nous reconnaissons le mal et qu'il nous a peiné et lésé. —Le moment vient d'employer la règle divine concernant la seule, unique et sage manière de réprimander, règle donnée par notre Seigneur (Matth. 18 :15, 17) et plus d'une fois élaborée dans ce journal et dans nos autres publications. Notre Seigneur donne à entendre que la désobéissance à l'un de ses commandements est une preuve d'un manque de fidélité comme disciple. Quoiqu'il ait donné très peu de commandements spéciaux, ce commandement qu'il indiqua comme la seule et unique manière de régler un différend est complètement ignorée par beaucoup de chrétiens avancés.

DE MÊME QUE CHRIST NOUS A PARDONNES

Nous devons toujours être disposés à pardonner et cette disposition doit se montrer en nous en tout temps. Notre générosité, notre bonté et le désir de ne penser aucun mal — ou aussi peu que possible — doivent être montrés dans toutes les paroles et les actes de notre vie. Cette manière d'agir est celle de Dieu. Dieu a envers nous des sentiments bons, bienveillants et généreux il les avait même alors que nous étions encore des pécheurs. Attendit-il que les pécheurs aient demandé le pardon ? Ne manifesta-t-il pas promptement son désir de s'accorder et son empressement à pardonner ? Le message entier de l'Évangile le témoigne: « Soyez réconciliés avec Dieu. ». Nos cœurs doivent être ainsi remplis de cette disposition au pardon, au point que nos visages puissent ne pas avoir un seul mauvais regard, ni nos paroles de répréhension une pointe d'amertume. Au contraire, ils doivent refléter la grâce que nous devons avoir dans nos cœurs en tout temps.

Notre Seigneur attire particulièrement notre attention sur la différence qu'il y a entre une expression extérieure et formaliste de pardon et la vraie grâce qui vient du cœur. La

première ou pardon extérieur n'est que l'action des lèvres, c'est celle d'un impulsif, d'un violent, d'un esprit implacable intérieurement et signifie que ce ne sera qu'une question de temps jusqu'à ce que la malice et la haine se manifestent de nouveau en paroles de diffamation. Dieu lit dans les cœurs et quelles que soient les paroles des lèvres il ne les considérera pas à moins que le cœur et la vie n'y soient conformes. C'est en vain donc que quelqu'un dira j'aime mon frère, s'il cherche, soit par des paroles soit par des actes, à lui faire du mal. Toutes les calomnies, malices, haines, envies, jalousies proviennent du mal qui est dans le cœur ; de là la nécessité, de la part de tous ceux qui désirent faire partie du corps de Christ, de faire disparaître le vieux *levain* de malice, afin de pouvoir être membres du pain sans levain, du corps de Christ.

Pardoner dans nos cœurs est la condition qui doit toujours être réalisée. Nous ne devons entretenir d'autre sentiment que celui du pardon, de la bonne volonté envers tous, si sérieuse que puisse être la chose qui nous ait offensée. Si c'est le cas, nous aurons l'ardent désir de pardonner et de l'exprimer à celui qui se repent. Nous ne devons donc pas chercher à contraindre le pénitent de nous fournir plus de détails, mais comme le père du prodigue, la vue du repentant venant dans une attitude d'humilité, touchera notre cœur et nous poussera à aller au devant de lui pour lui pardonner, le saluer avec bonté et à le revêtir de la robe d'une plus ample communion, d'une plus grande fraternité. « *Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses.* — Matth. 6 : 15.

HAIS LE PÉCHÉ, MAIS NON LE PÉCHEUR

Notre première définition de ne faire aucun mal semble être que nous ne devons pas tuer ou blesser nos ennemis physiquement, mais lorsque nous regardons à notre Maître, le Grand Docteur et que nous écoutons ses paroles, nous l'entendons dire : Apprenez de moi, et nous notons avec l'apôtre qu'Il est celui qui n'a point commis de péché et dans la bouche duquel il ne s'est

32 Avril 1913

point trouvé de fraude, Lui qui, injurié ne rendait point d'injures en retour, maltraité ne faisait point de menaces, mais s'en remettait à Celui qui juge justement. — 1 Pier. 2 : 22. 23.

Si nous sommes des élèves fidèles, nous ne serons pas longtemps sans voir que la loi parfaite de la liberté, la loi de Christ est un sublime discernement des véritables pensées et intentions du cœur et que si nous devons haïr tout péché, nous ne pouvons haïr aucun pécheur en ayant l'amour parfait de Dieu dans nos cœurs. Cela signifie non seulement que nous ne devons pas rendre injure pour injure à notre adversaire, mais que nous ne devons même pas penser à le faire. Les mauvais désirs doivent être vaincus, les conditions égoïstes qu'elles enfantent doivent être entièrement détruites et remplacées par l'amour — l'Esprit de Christ.

IMITATEURS DU FILS BIEN-AIME DE DIEU

Nous pouvons retirer une leçon du fait de ces deux grands caractères Jean-Baptiste et notre Seigneur, l'un et l'autre avait accompli sa propre mission selon l'arrangement divin, quoique ces missions fussent différentes. La mission de Jean fut principalement celle d'un censeur et d'un réformateur: nous comprenons que comme prophète, il fut guidé d'une façon surnaturelle dans les différents traits de la carrière qu'il suivit. La mission de notre Seigneur fut tout à fait différente, elle consista à rassembler avec lui ceux que le ministère de Jean avait stimulés pour la justice et poussés à avoir du zèle pour connaître et faire la volonté du Seigneur.

Nous qui sommes appelés à faire partie du corps de Christ et à le suivre, pouvons apprendre à cet égard une leçon en ce qui concerne notre course raisonnable. Nous n'avons pas été envoyés comme Jean pour habiter dans le désert, vivant et nous habillant d'une manière étrange, pour critiquer et dénoncer toutes choses et tout le monde. Certains enfants du Seigneur n'ont pas vu que des missions semblables sont spéciales et très rares; alors, à cause d'une imitation impropre, ils ont attiré, non intentionnellement, des reproches sur la cause du Seigneur.

Nous devons être des imitateurs du Fils bien-aimé de Dieu, notre Seigneur et non des imitateurs de Jean-Baptiste. Notre devoir n'est pas d'exciter l'antipathie des autres en essayant de leur rappeler leurs propres affaires, nous ne devons pas essayer de gouverner toutes les affaires de ce monde, réprouvant les empereurs, les rois, les gouverneurs, etc.: l'apôtre nous exhorte au contraire, à nous rappeler que ce que Dieu juge à propos de permettre, nous devons le supporter, même si nous trouvons des choses dont nous ne pouvons assumer la responsabilité. Quoique nous ne puissions pas approuver certaines

choses, nous devons éviter toute dénonciation spéciale concernant des choses qui n'ont pas trait à l'accomplissement de la parole du Seigneur. L'apôtre nous indique la meilleure condition disant : « *S'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes* » (Rom. 12 : 18), et notre Seigneur appuie sur la même pensée disant : « *Heureux les pacifiques, car ils seront appelés fils de Dieu.* — Matth. 5 : 9.

UNE CONDUITE PEU SAGE

Quelques-uns parmi les sanctifiés du peuple du Seigneur se trompent sur ce sujet dans leurs propres familles, soulèvent inutilement de l'opposition, portent préjudice à la cause du Seigneur et rendent leur intérieur malheureux en trouvant continuellement des fautes dans des choses qui, quoique ne répondant pas au modèle de sainteté, ne sont pas non plus immorales ou mauvaises, même en apparence. Les parents et les tuteurs doivent combattre soigneusement toute tendance immorale, etc., mais, trouver des fautes en ceux qu'ils aiment, tout simplement parce que ce sont des chrétiens nominaux qui ont l'esprit de mondanité, c'est certainement peu sage. Une vie ordinaire de paix et de joie dans le Saint-Esprit est la meilleure réprimande que l'on puisse donner à la mondanité et la meilleure recommandation du glorieux Evangile que l'on professe. C'est l'épître vivante qui sera lue; la lumière qui réprouvera les ténèbres.

En d'autres termes, nous ne devons pas attendre de ceux qui ne sont pas consacrés qu'ils pratiquent les détails de notre renoncement, ni les forcer à le faire. Nous devons patienter jusqu'à ce qu'ils voient qu'une pleine consécration est leur service raisonnable et qu'ils présentent leur corps en sacrifice vivant à Dieu. Les pasteurs et instructeurs doivent cependant rechercher à placer devant le troupeau des consacrés du Seigneur le plus haut modèle scripturaire, considérant que beaucoup d'influences travaillent sans cesse à amoindrir le modèle de sainteté et de dévouement.

QUELS NE DEVONS-NOUS PAS ÊTRE?

Nous qui appartenons à la dispensation évangélique, nous devons apprécier hautement les privilèges et les occasions qui nous sont accordées, cherchant à affermir notre vocation et notre élection (1 Pier. 1: 4-1 1). Si ceux qui furent appelés d'un appel terrestre pour être une « maison de serviteurs », n'accomplirent qu'un service raisonnable quand ils s'engagèrent

avec zèle et furent fidèles dans le travail du Seigneur comme le fut Jean-Baptiste, à combien plus forte raison devons-nous être zélés et énergiques, nous qui sommes si hautement favorisés; quels ne devons-nous pas être par la sainteté de la conduite et par la piété ». — 2 Pier. 3:11.

Souvenons-nous que ce haut appel cet appel céleste, le cohéritage avec notre Seigneur dans le royaume est un appel spécial et limité qui finira bientôt et qui, autant que la Parole nous le montre, ne sera plus jamais offert à d'autres. En vue de ces choses, rejetons tout fardeau et courons avec persévérance la course que nous a proposée le Père, regardant à Jésus le chef et le consommateur de notre foi. — Hébr. 12:1.

Plus d'envieux regards sur l'Egypte et ses plaines,

Plus de soif pour son Nil, pour toutes ses fontaines.

De Babylone, oublions les accords,

Ne pleurons pas Sodome et ses trésors.

Déjà le dernier clairon sonne,

La récompense est devant nous

Après les combats, la couronne,

Après le désert, un Chez-nous.

Une autre année encore, ou plus ou moins peut-être

Et face àface enfin, nous verrons notre Maître.

Ayant vaincu, nous n'aurons plus de maux,

Et triomphé, nous aurons le repos.